Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 2 (1864) Heft: 48 [i.e. 49]

Artikel: Un abus dangereux : (chronique genevoise) : 1

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-177358

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

UN ABUS DANGEREUX.

(Chronique genevoise.)

Ι

Le revenant.

Parmi les abus qui ont engendré de funestes conséquences, il en est un surtout qui nous paraît mériter l'attention des lecteurs sérieux zélés défenseurs du bon ordre et de la morale. — Ne vous effrayez pas, chers partisans du feuilleton! vous qui ne cherchez dans la lecture qu'un passe-temps agréable; nous n'entreprendrons aucune dissertation assommante en termes aussi savants qu'ennuyeux et pour la plupart inintelligibles. Il s'agit simplement de mettre le dit abus en relief dans une petite histoire authentique à laquelle nous ne changerons que les noms.

Au centre d'une des rues les plus actives et les plus populeuses de Genève, on remarquait en 1847 une maison de bonne apparence. Une façade correcte, des contrevents fraîchement vernis, des balustrades à toutes les fenêtres la distinguaient au milieu de ses sœurs moins coquettes, moins élégantes qui semblaient la jalouser.

Jamais on ne voyait suspendre à ses grandes croisées exposées au midi, ce fatal écriteau, désespoir des propriétaires:

APPARTEMENT A LOUER.

Là, tous les logements étaient retenus d'avance, et M. Germillac n'éprouvait d'autre embarras que celui de choisir ses locataires.

Nous, devons pour l'intelligence de ce récit, parcourir cette maison privilégiée, en commençant par le premier étage où demeurait M^{11e} Mareillo, respectable vieille fille, que des rentes et une renommée de vertu proverbiale ne pouvaient aider à tendre des filets matrimoniaux. Il est vrai que la figure osseuse et parcheminée de cette Minerve de cinquante-huit ans, son teint bistré, sa taille anguleuse, ses mains d'une grandeur démesurée et ses pieds formidables, composaient un assez terrible épouvantail pour effrayer la courageuse cupidité de quelques aspirants à la retraite.

M^{11e} Mareillo vivait seule avec une vieille servante, mais audessus de chez elle, son frère, veuf depuis plusieurs années, occupait avec son fils et sa fille l'appartement du second étage.

Au troisième logeaient M. et M^{me} Reynold, avec deux fils en âge de porter les armes.

Au quatrième, enfin, perchait un vieux compositeur de musique, un véritable artiste, qui, — pendant les beaux jours de son temps passé, — ayant habité l'appartement de M^{IIe} Mareillo, ne passait jamais devant le sanctuaire de ses souvenirs sans qu'un soupir de regret s'exhalât de sa poitrine oppressée.

Après avoir énuméré tous les locataires de la maison qui nous occupe, n'oublions pas de dire que les quatre appartements qui la composent sont tous distribués de la même manière, et que, sauf la variété des meubles et leur arrangement, ils ne diffèrent en rien

Maintenant, montons vingt-six marches, traversons une large galerie, laissons en entrant dans ce corridor la cuisine à droite et la chambre à manger à gauche, faisons encore quelques pas, nous trouverons au fond le salon et la chambre à coucher de \mathbf{M}^{He} Mareillo; c'est dans cette pièce que nous introduirons le lecteur.

Tout est ciré, frotté, dans cet appartement d'où la poussière est rigoureusement proscrite. Les meubles, qui datent tous du siècle dernier, semblent sortir de chez l'ébéniste tant ils sont polis et bien entretenus.

Sur une bergère placée près de la fenêtre, trône la maîtresse

A ses pieds, sur un tabouret, une belle jeune fille de dix-huit ans, à la figure candide et bonne, au regard calme et pur, paraît l'écouter dans un religieux silence.

- Tu ne le crois pas, ma chère Madeline, répète la vieille demoi-

selle en cherchant à faire passer dans le cœur de sa nièce l'effroi qui déborde du sien ; je ne te dis pourtant que l'exacte vérité.

- Ah! ma chère tante, je suis bien sure que vous avez cru entendre et voir toutes ces choses, mais vous faisiez sans doute un mauvais rêve.
- Je révais!.... dis-moi plutôt que je radote, s'écrie M^{11e} Mar eillo d'une voix tremblante d'indignation. De nos jours, lorsqu'on a passé trente ans, on est vieux, on n'est plus bon à rien, on rabàche!.....
 - Oh! la jeunesse! la jeunesse!!!
- Ma chère tante, je n'ai pas cru vous offenser, je vous le jure!
- Prends ta voix câline à présent, pour qu'il me soit impossible de me fâcher contre toi.
 - Ma bonne tante!
- Ma chère tante! ma bonne tante! tout cela est bel et bon, en attendant, tu ne veux pas me croire.
 - Oh! si, mais.....
- Quand je te dis que Marianne l'a entendu comme moi; penses-tu que nous fissions toutes deux le même rêve?
 - C'est incompréhensible! Quelle heure pouvait-il être?
 - Minuit avait sonné un instant avant qu'il entrât.
- Vous êtes bien sûre qu'il a ouvert votre porte et s'est promené dans votre chambre ?
- Je l'affirme qu'il a fait le tour de l'appartement, puis il est venu s'asseoir à la place où je suis, dans mon fauteuil; et là, il est resté longtemps, le front dans ses mains, comme absorbé par une profonde rêverie.
 - Vous n'avez pas bougé? pas dit un mot?..
- Dieu m'en garde! j'avais trop peur. Tu ignores combien il est dangereux de se mettre en rapport avec l'esprit des ténèbres, et ce ne peut être que lui qui s'est introduit chez moi.

A ces mots, la blonde jeune fille ne put réprimer un sourire, car elle était trop sensée pour croire littéralement aux histoires fantastiques de M^{IIe} Mareillo.

Cependant l'accent de sa tante portait un tel cachet de bonne foi, que Madeline, ne pouvant le suspecter, courait de conjecture en conjecture.

- Il faudrait, dit-elle après un court silence, il faudrait en parler à mon père, peut-être découvrirait-il?
- Lui !... Un septique de premier ordre! non, jamais je ne lui raconterai cela; il ne me croirait pas et pousserait peut-être l'irrévérence jusqu'à dire que je suis folle.
 - Mon père est si bon, cependant.
- Bon, tant que tu voudras, mais très-peu respectueux envers sa sœur ainée; il serait dans le cas de défrayer son cercle à mes dépens.
 - Alors, disons-le à Georges?
- A ton frère! un écervelé qui prendra le fou rire, et dont nous ne tirerons pas une parole raisonnable; voilà un beau projet, je t'en félicite.
- Je crois bien que Georges commencera par rire, mais il trouvera certainement un moyen de clore ces visites nocturnes qui vous épouvantent depuis plusieurs semaines.

Je vous en prie, ma tante, mon frère va rentrer, racontez-lui la scène de la nuit dernière.

(La suite au prochain numéro.)

Un filou à qui le président du tribunal demandait quels étaient ses moyens d'existence, répliqua:

« Je noircis des verres pour les éclipses, mon président, et vous comprenez, c'est un état dans lequel il y a du chômage. »

Pour la rédaction : L. MONNET. S. CUÉNOUD